











Répercussions des pénuries de main-d'œuvre sur l'avenir de l'agriculture à Terre-Neuve-et-Labrador

Prévisions agricoles jusqu'en 2029







Le secteur agricole du Canada affrontera des défis uniques relativement au marché du travail pour les années à venir. Le présent rapport examine l'incidence de ces difficultés sur la province de Terre-Neuve-et-Labrador entre aujourd'hui et 2029.

Aperçu à l'échelle provinciale

La main-d'œuvre agricole de Terre-Neuve-et-Labrador est la plus petite et l'une des plus équilibrées de toutes les provinces. Toutefois, le secteur peut s'attendre à voir son surplus de travailleurs disponibles devenir un déficit au cours de la prochaine décennie.

Comptant environ 2 000 travailleurs en 2017, ou 1 % de la main-d'œuvre agricole du Canada, la province de Terre-Neuve-et-Labrador était le plus petit employeur du secteur de l'agriculture.

La main-d'œuvre est répartie presque également entre plusieurs industries, notamment : produits laitiers*; volaille et œufs; culture en serre et en pépinière et floriculture; fruits de champs et légumes. De 175 à 325 travailleurs sont employés dans chacune de ces industries.

L'industrie agricole de la province présente une très faible dépendance à l'égard des travailleurs étrangers : seulement 2 % de la main-d'œuvre de la province est constituée de travailleurs étrangers, et environ la moitié de ces derniers sont employés dans l'industrie des fruits de champs et légumes.

À l'heure actuelle, la main-d'œuvre agricole de la province est plus jeune que la moyenne, mais le nombre de jeunes se joignant à cet effectif devrait diminuer de manière importante.

Au cours de la prochaine décennie, l'augmentation des départs à la retraite et la baisse du nombre de ieunes entrant à l'école devraient entraîner une réduction de l'offre de main-d'œuvre agricole dans la province. Bien que l'on s'attende également à ce que la demande de main-d'œuvre diminue, elle le fera à un rythme plus lent. Par conséquent, l'excédent de travailleurs agricoles devrait devenir un déficit au cours de la période de prévision.

En 2017, bien que la province ait compté un léger excédent de travailleurs agricoles, environ 70 emplois

Coup d'œil sur l'industrie agricole de Terre-Neuve-et-Labrador

En 2017:

- Emploie 2 035 personnes
- 2 % de main-d'œuvre étrangère
- 71 emplois non pourvus
- 4,3 millions de dollars de pertes de ventes attribuables aux pénuries de main-d'œuvre

En 2029:

- 1 750 travailleurs requis
- 69 % de la main-d'œuvre partie à la retraite
- 250 emplois potentiellement non pourvus

n'ont pas été pourvus, ce qui a coûté à l'industrie 4,3 millions de dollars en ventes perdues. L'incapacité du secteur à pourvoir ces postes malgré un excédent de main-d'œuvre peut s'expliquer par un écart entre les compétences requises et les compétences des travailleurs, ou encore par une pénurie de travailleurs dans les régions où des emplois étaient disponibles. D'ici 2029, la stabilité des perspectives de production et les progrès technologiques dans les industries laitière ainsi que de la volaille et des œufs entraîneront une baisse de la demande de main-d'œuvre. Toutefois, l'offre de travailleurs devrait se contracter plus rapidement, ce qui plongera l'excédent actuel de main-d'œuvre dans une situation déficitaire au cours de la prochaine décennie. Par conséguent, le secteur agricole de la province éprouvera d'importantes difficultés à pourvoir certains postes, en particulier ceux exigeant des travailleurs ayant des compétences et une expérience particulières.



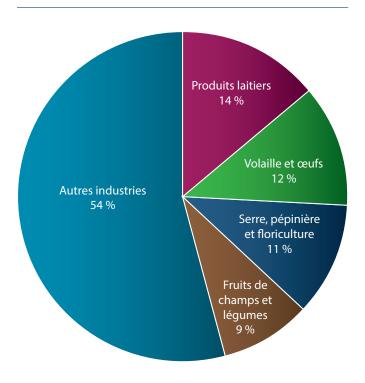
^{*}Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits de champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porcs; 11) fruits de verger et vigne.

Principales industries agricoles

Le secteur agricole de Terre-Neuve-et-Labrador est diversifié, les industries des produits laitiers, de la volaille et des œufs, de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture, et des fruits de champs et des légumes employant la majorité des travailleurs agricoles de la province.

La main-d'œuvre agricole de la province est répartie presque également entre les quatre principales industries, de 175 à 325 travailleurs étant employés dans chacune d'elles. Terre-Neuve-et-Labrador ne représente pas une part importante de l'emploi canadien dans l'industrie agricole, bien que l'industrie provinciale de l'aquaculture représente une part supérieure à la moyenne de l'industrie nationale.

Profil de l'emploi agricole à Terre-Neuveet-Labrador



Tendances de la production

Dans l'ensemble, Terre-Neuve-et-Labrador devrait présenter des perspectives de production stables au cours des dix prochaines années.

Cette province a connu une forte augmentation de la production au cours de la dernière décennie, ce qui a soutenu l'augmentation de la demande de main-d'œuvre au cours de cette période. Cela reflète aussi en partie les gains de productivité relativement faibles dans la province, qui limitent la capacité des entreprises de remplacer le capital par de la main-d'œuvre dans la composition de la production. Parmi les industries agricoles de la province, l'industrie laitière ainsi que celle de la volaille et des œufs ont connu les plus fortes augmentations de la demande de main-d'œuvre entre 2007 et 2017.

À l'avenir, deux des principaux employeurs agricoles de la province connaîtront des perspectives de production stables. Plus particulièrement, l'industrie laitière et l'industrie de la volaille et des œufs, qui ont connu une forte hausse de la demande de maind'œuvre au cours de la dernière décennie, devraient connaître une croissance limitée de la production au cours de la prochaine décennie, parce qu'elles sont en grande partie confinées au marché intérieur. La consommation intérieure de produits laitiers est également en baisse, ce qui limite encore davantage la demande du marché pour ces produits.



Prévisions du marché du travail

Bien que la demande de main-d'œuvre diminuera à Terre-Neuve-et-Labrador, le bassin de travailleurs canadiens diminuera à un rythme encore plus rapide, ce qui accroîtra la pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs industries.

La croissance stable de la production des deux principaux employeurs agricoles de la province, associée à l'augmentation de la productivité, réduira le nombre de travailleurs agricoles nécessaires pour atteindre les niveaux de production.

Par conséquent, la demande de travailleurs agricoles dans la province devrait diminuer de 1,5 % par an entre 2017 et 2029, soit la baisse la plus marquée de toutes les provinces. L'impact sera concentré dans l'industrie laitière, qui représentera un quart de la diminution de la demande de main-d'œuvre de la province pendant la période de prévision. Parmi les autres industries dont les besoins en main-d'œuvre diminuent sensiblement, mentionnons les secteurs de la volaille et des œufs, de

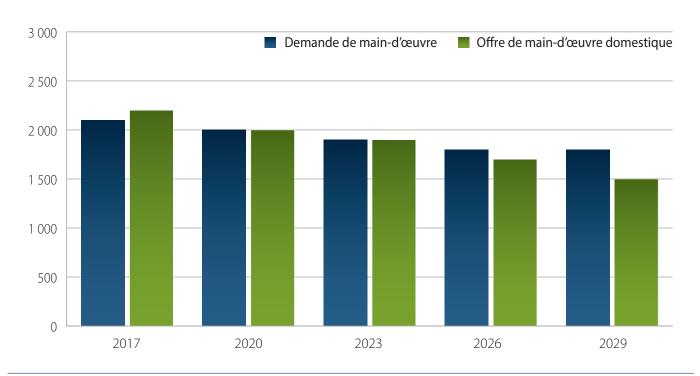
POINTS SAILLANTS DE LA RECHERCHE

- 32 % des agriculteurs de Terre-Neuve-et-Labrador n'ont pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2018, comparativement à 47 % pour l'ensemble du Canada.
- 49 % des agriculteurs de Terre-Neuve-et-Labrador s'attendent à ce que l'emploi dans leur exploitation augmente au cours des cinq prochaines années, tandis que seulement 14 % prévoient une baisse.

la culture en serre et en pépinière et de la floriculture, ainsi que des fruits de champs et les légumes.

Le secteur aura besoin de moins de travailleurs au cours des prochaines années, et le nombre de travailleurs canadiens dans le secteur agricole de la province diminuera également. De façon générale, l'offre de main-d'œuvre canadienne de la province diminuera en moyenne de 3,1 % par an, soit plus du double de la moyenne nationale pour le secteur agricole.

L'excédent de main-d'œuvre se transformera en déficit dans l'industrie agricole de Terre-Neuve-et-Labrador

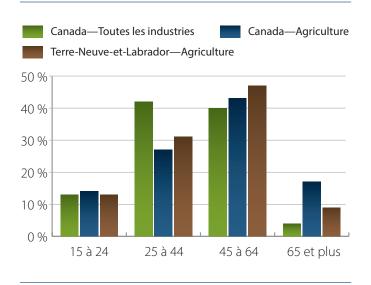


Travailleurs étrangers

Le secteur agricole de Terre-Neuve-et-Labrador présente une très faible dépendance à l'égard des travailleurs étrangers. Avec seulement 2 % de la main-d'œuvre totale se composant de travailleurs étrangers, Terre-Neuve-et-Labrador présente une dépendance exceptionnellement faible à l'égard des travailleurs étrangers. En comparaison, la main-d'œuvre agricole de l'Ontario comprend 30 % de travailleurs étrangers, celle de la Nouvelle-Écosse 29 % et celle de la Colombie-Britannique 23 %.

Un tiers des travailleurs étrangers de Terre-Neuveet-Labrador travaillent dans l'industrie laitière. Cette situation se démarque, comme dans d'autres provinces : l'industrie laitière a tendance à employer une proportion relativement faible de travailleurs étrangers. À l'inverse, l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture et l'industrie des fruits de verger et de la vigne de la province, qui s'appuient habituellement plus fortement sur les travailleurs étrangers à l'échelle nationale, emploient principalement des travailleurs canadiens dans cette province.

Répartition de la main-d'œuvre selon l'âge en 2016



Tendances démographiques

Même si la province dispose d'une main-d'œuvre agricole plus jeune que la moyenne, celle-ci connaîtra un taux élevé de départs à la retraite au cours des dix prochaines années.

En 2016, 56 % de la main-d'œuvre agricole de Terre-Neuve-et-Labrador était âgée d'au moins 45 ans, comparativement à la moyenne canadienne de 59 % pour le secteur agricole et de seulement 45 % pour l'ensemble des industries canadiennes.

Malgré un effectif plus jeune que la moyenne, 69 % de la main-d'œuvre agricole actuelle de la province devrait prendre sa retraite d'ici 2029, comparativement au taux de départs à la retraite de 37 % pour l'ensemble du secteur agricole du Canada. Ce taux de départ à la retraite beaucoup plus élevé que la moyenne reflète des taux d'activité beaucoup plus faibles chez les groupes d'âge plus âgés de la province, et les taux d'activité diminuent plus rapidement à mesure que les gens vieillissent. En même temps, la province fait face à une faible proportion de gestionnaires en agriculture (ce qui comprend les propriétaires-exploitants) au sein de la main-d'œuvre. Comme les gestionnaires du domaine de l'agriculture ont tendance à prendre leur retraite plus tard que la moyenne, leur proportion relativement petite fait augmenter le taux de départs à la retraite global de la province.

Enfin, le nombre de jeunes se joignant à l'effectif agricole de Terre-Neuve-et-Labrador devrait diminuer de 35 % au cours de la prochaine décennie, soit la baisse la plus rapide de toutes les provinces. Cela reflète le nombre élevé de jeunes familles qui ont quitté la province au cours des dernières années et dont les enfants ne feront donc pas partie de la population active provinciale au cours de la prochaine décennie.



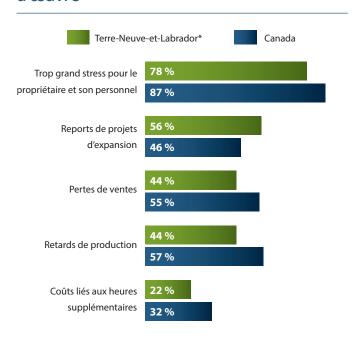
Répercussions financières

Malgré un excédent de main-d'œuvre, le secteur agricole de la province est toujours incapable de pourvoir tous les postes, ce qui entraîne des pertes de ventes et limite la croissance.

Il est resté 70 emplois non pourvus dans le secteur agricole de Terre-Neuve-et-Labrador en 2017, soit l'équivalent de 3,4 % de l'effectif total requis. Bien que ce taux soit bien inférieur à la movenne nationale de 5,4 % pour le secteur agricole, ces problèmes de main-d'œuvre ont coûté à la province 4,3 millions de dollars, soit 3,1 % des ventes.

Terre-Neuve-et-Labrador est également moins susceptible d'assumer des coûts liés aux heures supplémentaires découlant des pénuries de maind'œuvre. Beaucoup de travailleurs agricoles dans la province n'ayant pas droit à la rémunération des heures supplémentaires, ceci peut expliquer cela.

Répercussions des pénuries de maind'œuvre



^{*}Selon les réponses de sept producteurs de Terre-Neuve-et-Labrador qui ont déclaré ne pas avoir accès à tous les travailleurs dont ils ont besoin.

Défis liés à la main-d'œuvre

L'industrie agricole de Terre-Neuve-et-Labrador est confrontée à certaines difficultés pour ce qui est d'attirer et de retenir suffisamment de travailleurs.

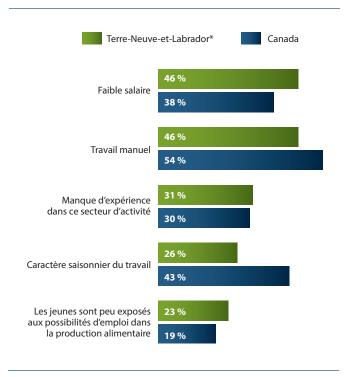
La capacité du secteur à attirer et à maintenir en poste suffisamment de travailleurs agricoles est entravée par l'incapacité à trouver des travailleurs possédant l'expérience ou les compétences appropriées, une rémunération insuffisante et la nature physique du travail.

Recrutement de travailleurs

Terre-Neuve-et-Labrador se heurte à des défis uniques en ce qui a trait au recrutement des travailleurs. Près de la moitié des exploitations agricoles de la province (46 %) ont été confrontées à la perception de faible salaire, comparativement à seulement 38 % des exploitations agricoles au Canada. De plus, le travail manuel et le manque d'expérience dans le secteur ont été cités par respectivement 46 % et 31 % des producteurs de la province comme étant un obstacle au recrutement.

Sur une note positive, l'emplacement rural des exploitations était moins préoccupant pour les producteurs de Terre-Neuve-et-Labrador, 20 % des répondants provinciaux étant touchés, comparativement à 38 % des producteurs du Canada. L'incidence du déclin de la population rurale, en particulier, n'a été citée que par 14 % des répondants comme un obstacle au recrutement, comparativement à une moyenne nationale de 27 %. Si l'on ajoute à cela le taux de chômage supérieur à la moyenne de la province, cela donne à penser que le problème pourrait être un manque de travailleurs possédant les compétences requises, plutôt qu'un manque de personnes disponibles pour travailler.

Défis liés au recrutement de la maind'œuvre



*Selon les réponses de 31 producteurs de Terre-Neuveet-Labrador.

Maintien en poste des travailleurs

Les employeurs de Terre-Neuve-et-Labrador éprouvent des difficultés à retenir les travailleurs. Le secteur agricole de la province présente un taux de roulement volontaire moyen de 23 %, soit au-dessus la moyenne, mais son taux de roulement involontaire de 11 % est quatre fois plus élevée que la moyenne canadienne et parmi les plus élevés au pays.

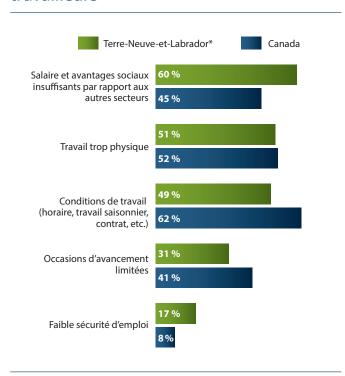
En tout, trois employeurs agricoles sur cinq (60 %) de cette province ont signalé l'insuffisance des salaires par rapport aux autres industries comme étant un obstacle au maintien en poste, comparativement à la moyenne de 45 % du secteur à l'échelle du Canada. La nature physique du travail est aussi un obstacle au maintien en poste dans cette province, et 51 % des employeurs agricoles de Terre-Neuve-et-Labrador l'ont signalée comme étant un problème important, ce qui est comparable à la moyenne du secteur de 52 %.

Sur une note positive, les employeurs agricoles de cette province étaient moins susceptibles d'affirmer que les conditions de travail, notamment la saisonnalité et les longues heures en saison, étaient l'un des principaux obstacles au maintien en poste.

Postes les plus difficiles à pourvoir

L'industrie agricole de Terre-Neuve-et-Labrador aura le plus de difficultés à pourvoir les postes de gestionnaire dans le domaine de l'agriculture, lesquels comprennent les propriétaires-exploitants et les gestionnaires embauchés, ainsi que les postes d'ouvrier agricole polyvalent. Ensemble, ces postes représentaient 47 % des emplois du secteur agricole de la province en 2017, et ils formeront 80 % des emplois risquant de ne pas être pourvus lorsque la pénurie de main-d'œuvre s'accroîtra. D'ici 2029, il y aura 110 postes de gestionnaire dans le domaine de l'agriculture et 90 postes d'ouvrier agricole polyvalent ne pouvant être pourvus par le bassin de main-d'œuvre canadienne disponible.

Défis liés au maintien en poste des travailleurs



^{*}Selon les réponses de 31 producteurs de Terre-Neuveet-Labrador.



Conclusion

Même si elle fait partie des quelques provinces à avoir connu récemment un excédent de maind'œuvre, Terre-Neuve-et-Labrador connaîtra des problèmes de main-d'œuvre au cours des prochaines années. La main-d'œuvre agricole de Terre-Neuveet-Labrador est l'une des plus équilibrées de toutes les provinces. En outre, puisque ses ventes par travailleur agricole sont les plus faibles au Canada, cette province est moins touchée financièrement par chaque poste non pourvu.

Comme l'offre de main-d'œuvre agricole diminue plus rapidement que la demande de main-d'œuvre, la province devrait s'attendre à ce que ses besoins en main-d'œuvre dépassent l'offre intérieure dès 2023. D'ici 2029, la pénurie de main-d'œuvre de la province représentera 14 % de la demande de maind'œuvre totale. Étant donné que malgré un excédent actuel de main-d'œuvre, le secteur a été incapable de pourvoir 70 postes, la diminution rapide de l'offre de travailleurs pourrait bien donner lieu à un plus grand nombre de postes non pourvus à l'avenir.

Pour résoudre ses problèmes de main-d'œuvre, la province devra surmonter un certain nombre de difficultés majeures :

- → Son taux de roulement volontaire de 23 % se situe au deuxième rang au pays et est considérablement supérieur à la moyenne nationale, qui s'élève à 10 %.
- → La difficulté de maintenir en poste les travailleurs constituait aussi un problème pour les employeurs agricoles, comme le démontre le taux de roulement involontaire élevé.
- → Les employeurs agricoles de la province étaient beaucoup plus susceptibles de citer la perception de faible salaire dans le secteur comme étant un obstacle au recrutement.
- → Les employeurs agricoles de cette province étaient plus susceptibles de signaler un manque de travailleurs ayant suffisamment d'expérience.



Toutefois, l'industrie agricole de la province possède aussi des points forts dont elle pourrait tirer parti :

- → Une communication efficace et ciblée des avantages du travail agricole pourrait permettre d'attirer davantage de jeunes travailleurs.
- → Le secteur a la possibilité de faire appel à des programmes de formation, au mentorat et à des stages pour accroître les compétences de la main-d'œuvre.
- → Toute solution permettant d'atténuer la nature physique du travail agricole pourrait rendre les emplois dans ce secteur plus intéressants par rapport à d'autres industries.

Au cours de la période de prévision, Terre-Neuveet-Labrador devra trouver des moyens de renforcer son bassin de main-d'œuvre afin d'éviter des pertes financières et d'atteindre son potentiel de croissance.

À propos de ce rapport

Le présent rapport constitue une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée entre 2014 et 2016. La recherche vise à réévaluer le marché du travail actuel, à réaliser des projections de l'offre et de la demande de travailleurs agricoles entre 2018 et 2029, et à recommander des solutions potentielles aux problèmes de main-d'œuvre.

Le Conference Board du Canada, mandaté par le CCRHA, a élaboré un modèle économique qui prévoit l'offre et la demande de travail agricole dans chaque province, pour 11 groupes de production différents et pour 25 groupes professionnels.

Le modèle économique a été validé grâce à plusieurs activités de consultation de l'industrie menées dans tout le Canada, notamment :

- Une enquête de grande envergure menée auprès de 1 316 employeurs, 278 travailleurs et 110 intervenants du secteur agricole.
- Huit webinaires centrés sur des groupes de production particuliers, ayant rassemblé un total de 160 participants.
- Une présentation du groupe consultatif.

Ces données ont été utilisées pour produire les rapports suivants :

Rapports et fiches d'information portant sur des produits précis

Apiculture ■ Aquaculture ■ Bœuf ■ Produits laitiers ■ Fruits de champs et légumes ■ Céréales et oléagineux ■ Culture en serre et en pépinière et floriculture ■ Volaille et œufs ■ Mouton et chèvre ■ Porc ■ Fruits de verger et de vigne

Rapports et fiches d'information régionaux

National
Colombie-Britannique Alberta Saskatchewan Manitoba Ontario Québec
Nouveau-Brunswick Île-du-Prince-Édouard Nouvelle-Écosse Terre-Neuve-et-Labrador

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la recherche ou pour accéder à des rapports supplémentaires portant sur des produits précis, des rapports nationaux ou des rapports provinciaux, veuillez consulter le site Web du CCRHA à l'adresse suivante : www.AgrilMl.ca.

À propos de CCRHA

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est un organisme sans but lucratif national qui se préoccupe de problèmes relatifs aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Le CCRHA mène des recherches sur l'industrie et élabore des produits et des services conçus dans le but d'aider les employeurs agricoles à attirer, maintenir en poste et perfectionner la maind'œuvre dont ils ont besoin pour réussir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse <u>www.cahrc-ccrha.ca</u>.



Remerciements

Le Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA) tient à remercier les bénévoles, le groupe consultatif, le groupe formé de spécialistes provinciaux en matière d'information sur le marché du travail et le Comité directeur stratégique pour leurs conseils et leur appui.

Groupe consultatif sur le projet d'information sur le marché du travail

Présidence: Alberta Federation of Agriculture, Humphrey Banack

Aboriginal Aquaculture Association: Marguerite Parker

AGRIcarrières : Robert Ouellet

Alliance agricole du Nouveau-Brunswick: Marc Ouellet

Agriculture et Agroalimentaire Canada: Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic et Michael Donohue

Agri-Food Economic Systems : Al Mussel Agri-Food Management Excellence : Larry Martin

Ag Women's Network: Katie Keddy

Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture : Cyr Couturier Canadian Canola Growers Association : Gayle McLaughlin

Fédération canadienne de l'agriculture : Norm Hall et Chris van den Heuvel

Conseil canadien de l'horticulture : Beth Connery

Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes : Leslie Sison

Conseil canadien du porc : Phyllis MacCallum Fédération canadienne du mouton : Harry Elsinga Financement agricole Canada : Marty Seymour Conseiller agricole autochtone : Trevor Kempthorne

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada: Martha Justus et Jonathan Van Amburg

Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture: Merv Wiseman

Fédération de l'agriculture de l'Ontario : Peter Sykanda Prince Edward Island Agriculture Sector Council : Laurie Loane Saskatchewan Women in Agriculture : Stacy Brownridge

Groupe de spécialistes provinciaux de l'information sur le marché du travail

Présidence : Stephanie Cruickshanks, Manitoba, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural du Manitoba

Colombie-Britannique: Heather Anderson et Kelly Rainsforth, ministère de l'Agriculture de la C.-B.

Alberta : Gerard Bos, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta Saskatchewan : Bob Wiens, ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan

Ontario : Jill Melo-Graydon, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario

Nouvelle-Écosse : Bettina Brown, ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse

Ouébec : Hélène Brassard, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Nouveau-Brunswick : John Calhoun, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick

Île-du-Prince-Édouard : Darryl O'Brien, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard

Terre-Neuve-et-Labrador : Derrick Barrett, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle

Agriculture et Agroalimentaire Canada: Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

Publication: septembre 2019

T: 613-745-7457 C: info@cahrc-ccrha.ca

Il est possible de télécharger le présent document sur www.cahrc-ccrha.ca

Tous droits réservés. © 2019 CCRHA

Références photographiques : Alberta Milk, Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture, Cyr Couturier, Lydia Schouten, Merv Wiseman.